## COMMUNE

### **BERCHEM-SAINTE-AGATHE**



#### KONINKRIJK BELGIE Brussels Hoofdstedelijk Gewest

# GEMEENTE SINT-AGATHA-BERCHEM

#### AVIS

Le Collège porte à la connaissance de la population que les mandataires ci-dessous ont été désignés en séance publique du Conseil communal du **27.02.2019** dans les organismes mentionnés.

Les mandats dérivés exercés par le Bourgmestre et les Echevins n'ouvrent à aucune rémunération ou indemnité.

Les membres des organes d'administration, de gestion et de conseil des organismes publics bénéficient de rémunérations, avantages de toute nature et frais de représentation limités à l'équivalent de 120 euros bruts par séance à laquelle ils ont effectivement assisté et sans que ce nombre puisse excéder 30 réunions donnant lieu à rémunération.

Institution pararégionale Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale :

Assemblée générale BEL HOUSSEÏNE Ali

<u>Le Logement Bruxellois scrl - Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale</u>:

Assemblée générale

**BEL HOUSSEÏNE Ali** 

Le Foyer Laekenois scrl – Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale :

Assemblée générale

**BEL HOUSSEÏNE Ali** 

LOG'IRIS scrl - Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale :

Assemblée générale

BEL HOUSSEÏNE Ali

COMENSIA scrl - Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale et comme administrateur :

Assemblée générale

**REZKI** Fatiha

Commission paritaire locale pour l'enseignement communal francophone de Berchem-Sainte-Agathe :

POLET Yonnec - Délégué du Bourgmestre, membre de droit

**VANDE WEYER Marc** 

**WAUTHIER Thibault** 

**BEL HOUSSEÏNE Ali** 

Conseil de participation pour l'enseignement francophone commun aux écoles communales maternelles Sept Etoiles et Openveld :

**POLET Yonnec** 

**BOUGMAR** Laila

Commission Communale de l'Accueil - Désignation de représentants et leurs suppléants :

POLET Yonnec BOUGMAR Laila

VAN HOEF Mélanie

Berchem-Sainte-Agathe, le 14.03.2019

Par ordonnance:

Le Secrétaire communal

Philippe ROSSIGNOL

Joël RIGUELLE.

e Bourgmestre,

Affiché: 14.03.2019

COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE: Avenue du Roi Albert 33, 1082 Berchem-Sainte-Agathe Heures d'ouverture: du lundi au mercredi de 8h à 16h; le jeudi de 8h à 19h et le vendredi de 8h à 13h GEMEENTE SINT-AGATHA-BERCHEM: Koning Albertlaan 33 - 1082 Sint-Agatha-Berchem Openingsuren: van maandag tot woensdag van 8u tot 16u; op donderdag van 8u tot 19u; op vrijdag van 8u tot 13u